

APPEL À RASSEMBLEMENT

JEUDI 6 OCTOBRE 2022 À 8H30

**DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CAEN
11 RUE DURMONT D'URVILLE (sur la presqu'île)**

**EN SOUTIEN AUX EXILÉS DE OUISTREHAM MENACÉS D'EXPULSION PAR
PORTS DE NORMANDIE ET SON PRÉSIDENT HERVÉ MORIN**

Le campement des exilés soudanais de Ouistreham est toujours sous la menace d'une expulsion, demandée par Ports de Normandie et son président Hervé Morin qui revendique la propriété de la parcelle sur laquelle est installé le campement. Un terrain dont ils ne se sont jamais préoccupés auparavant alors que des tentes, habitées par des exilés, ont toujours été présentes sur cette parcelle depuis 2017.

Rappelons qu'après avoir vu leurs deux premières demandes rejetées - par le tribunal administratif puis par le conseil d'Etat - Ports de Normandie et Hervé Morin se sont encore acharnés en demandant cette fois au tribunal judiciaire d'ordonner l'expulsion du campement.

Au cours de l'audience du 30 juin 2022, les demandeurs ont été une nouvelle fois incapables - comme devant les deux juridictions précédentes - de fournir un document certifiant qu'ils étaient propriétaires de ladite parcelle.

Dans son ordonnance de référé du 1er septembre 2022, le juge du tribunal judiciaire convoque à nouveau les deux parties jeudi 6 octobre à 9h pour *"rouvrir les débats afin que l'Etablissement Public Syndicat Mixte Régional des Ports de Normandie justifie précisément de son droit de propriété sur la parcelle"*. Le magistrat expliquant que les annexes communiquées par les demandeurs sont sur ce point *"peu explicites"*.

Si certes la justice n'a pour le moment pas accédé à la demande d'expulsion faite par Ports de Normandie et Hervé Morin, on peut néanmoins s'interroger sur la pertinence d'une nouvelle audience alors que les demandeurs ont été dans l'incapacité de prouver depuis quinze mois qu'ils étaient propriétaires de la parcelle (successivement devant le tribunal administratif, le conseil d'Etat et le tribunal judiciaire !).

L'acharnement de Ports de Normandie et de son président s'exerce dans un contexte politique local hostile à l'accueil des exilé.es. Un contexte politique dont Hervé Morin - soutenu dans sa démarche par Joël Bruneau, Romain Bail et la préfecture du Calvados - est le parfait représentant. Un personnage au double visage qui, publiquement, se vante par exemple de ses actions dans le cadre de "Normandie pour la paix" - comme l'affichage dans le parc d'Ornano de photos de migrants à la frontière américaine - quand la réalité du terrain nous démontre une tout autre personnalité.

Rappelons notamment qu'avant de s'acharner sur le campement, Hervé Morin et Ports de Normandie avaient demandé l'expulsion des maisons de Ranville, propriété de Ports de Normandie. Des anciennes maisons de pontonniers, inhabitées depuis 2015, dans lesquelles s'étaient abrités les exilés de Ouistreham. Les demandeurs prétextant l'urgence, les habitations étant selon eux vouées à

la vente depuis longtemps. Or, il s'avère que la mise en vente de ces maisons s'est faite précipitamment juste après que les exilés y trouvent refuge à partir du 29 avril 2021. L'expulsion a eu lieu le 19 octobre 2021, à quelques jours de la trêve hivernale, et, aujourd'hui, les maisons de Ranville sont toujours inoccupées !

On ne peut donc s'empêcher de penser que c'est suite à l'occupation de ces maisons que Ports de Normandie et son président ont décidé de s'attaquer au campement des exilés de Ouistreham, puisqu'ils ne s'étaient jamais intéressés à ce lieu de vie durant les quatre années précédentes !

Ce contexte local n'est que le miroir de la politique du gouvernement Macron qui tend à intensifier la criminalisation des exilé.es. Quatre ans après la promulgation de la loi "asile et immigration" - qui était déjà une loi à charge contre les exilé.es - le gouvernement veut encore aller plus loin dans son "projet de loi sur l'immigration" qu'il doit présenter devant le parlement au mois d'octobre. Un projet qui favorisera les expulsions - notamment en rendant quasi-impossibles les voies de recours - et qui durcira le droit du sol. Espérons au moins que ce pseudo grand débat soit l'occasion, pour nombre de personnes, de se révolter face à la dangerosité de la nouvelle coalition ultra-libérale - composée des macronistes, des LR et du RHaine, soit 423 députés ! - qui veut faire de la France une terre de rejet, d'expulsion et de repli sur soi.

Pour contrer cette haine, nous nous devons plus que jamais de défendre dans la rue le campement des exilés de Ouistreham. Un lieu de vie installé sur une parcelle qui, quel qu'en soit le propriétaire, n'avait aucune utilité auparavant et n'en aurait jamais eue si des exilés - qui ont fui la guerre, le racisme et les persécutions - ne lui en avaient pas trouvée une des plus vitales.

Jeudi 6 octobre à partir de 8h30, rassemblons-nous donc massivement devant le tribunal judiciaire de Caen pour soutenir les exilés du campement de Ouistreham !

LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION POUR TOUTES ET TOUS !

Citoyen.nes en lutte Ouistreham, AG de lutte contre toutes les expulsions, Union communiste libertaire.

Premiers signataires :

Didier Canu (LFI), Gouina Mali, Kic Cip, Groupe Germaine Berton (fédération anarchiste Caen), Ensemble 14-61, Rassemblement Humain (exilé.es, migrant.es, réfugié.es), EELV Calvados, Sophie Börner (conseillère municipale Ouistreham EELV), Ligue des Droits de l'Homme section de Caen, CGT Calvados, UL CGT Bayeux, Solidarité Migrant.e.s Saint Aubin sur mer, Centre LGBTI de Normandie, Sos Racisme Basse-Normandie, FSU 14, Génération•s Calvados, Solidaires 14, La Demeurée, Collectif Droits des Femmes 14, ASTI 14, NPA Caen Agglo, Collectif Antiracisme et Solidarités Caen, Emmaüs 14, Aurélie Traoré (écoféministe, élue Ifs), Sandrine Rousseau (écoféministe, députée), Alternatiba Caen, Vents Contraires, UL CGT Hérouville, Collectif migration 59 Lille, Auberge des migrants, Terre d'errance, Le CIDRE, Marianne Rozet (conseillère régionale Normandie écologie), Asti Petit-Quevilly, Le Chemin-Vert de la solidarité, Collectif Cambremer, Itinérance Cherbourg, Attac 14, CCFD Terre solidaire du Calvados, Utopia 56, Yann Manzi (co-président Utopia 56), Insoumis.es Lisieux, Denis Leloup (maire adjoint Dives-sur-Mer), Emma Fourreau (LFI), Enora Chopard (conseillère municipale Rouen EELV), Femmes en noir de Caen, AFPS 14